

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31950**

Intitulé

Chef d'équipe, logisticien d'entreposage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère des armées

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

311p Gestion des flux et des stocks de marchandises

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Chef d'équipe, logisticien(ne) d'entreposage assure les fonctions d'organisateur et de coordonnateur sur l'ensemble des activités du site dont il a la responsabilité en adaptant les moyens humains et matériels à la charge de travail prévisionnelle à moyen terme (trimestre, semestre, année) qu'il identifie.

Ce métier consiste à encadrer les magasiniers, les préparateurs de commande et les magasiniers caristes dans l'exercice de leur activité. Selon l'organisation du travail de l'entrepôt/plateforme ou ils exercent, les chefs d'équipe sont spécialisés pour les grandes fonctions de la logistique (réception, stockage, expédition) ou sinon sont polyvalents sur l'ensemble de ces fonctions.

A la réception cela consiste à organiser les arrivages ; au stockage à gérer les emplacements et les produits selon les règles d'entreposage internes à l'établissement, veiller au respect strict de ces procédures ; à l'expédition à gérer les zones de préparation de commandes et s'assurer de la bonne exécution des commandes en fonction des délais impartis.

Il est en relation permanente avec les services internes et les interlocuteurs externes : clients, fournisseurs, prestataires de services. En permanence, il est confronté aux aléas et autres imprévus inhérents à l'activité et est amené à gérer des urgences.

Les activités de ce métier s'exercent en métropole ou à l'étranger au sein de plates-formes logistiques, de services logistiques, d'entrepôts, de magasin d'entreposage en relation avec différents interlocuteurs (préparateurs de commandes, caristes, fournisseurs, clients...). Elles varient selon les types matériels (aéronautiques et terrestres, de produits pétroliers, d'effets d'habillement, et d'articles d'équipements), le mode d'organisation (internationale, nationale, régionale...) et le degré d'informatisation et d'automatisation du site.

Capacités attestées

- Participer au bon fonctionnement d'un entrepôt ;
- Faire appliquer les règles de stockage et de péremption ;
- Conseiller et instruire une équipe dans le cadre des différents domaines de la logistique ;
- Prévenir les risques d'accident du travail ;
- Gérer le niveau des stocks ;
- Réaliser le suivi des réparations et l'élimination des matériels ;
- Définir les procédures et les modalités de ravitaillement de matériels ;
- Gérer les approvisionnements stockés en établissement ou en magasin ;
- Effectuer les opérations de vérification et de contrôle des matériels ;
- Saisir les mouvements logistiques ;
- Contrôler les inventaires ;
- Situer son rôle au regard des exigences des normes qualités ;
- Appliquer et faire appliquer les exigences imposées à la logistique dans le cadre réglementaire ;
- Préparer le déploiement des matériels dans le cadre d'exercices militaires ou de missions militaires extérieures ;

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Au sein du ministère des Armées, le détenteur de la certification exerce dans le domaine de la gestion des matériels et produits : identification, suivi, recette, stockage, expédition, et distribution. Cet emploi s'exerce, en métropole, dans le cadre d'exercices militaires ou de missions militaires extérieures (outremer, étranger).

Dans le secteur civil, ce métier s'exerce dans tout secteur industriel ou commercial comportant une activité de stockage, notamment les entrepôts, dédiés ou prestataires de services, les dépôts de stockage d'entreprises de production ou des plates-formes de distribution.

- cadres des transports et de la logistique,
- chef d'équipe d'entrepôt,
- responsable réception et/ou expédition,
- chef d'exploitation d'entreposage,
- supply chain manager.

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1103 : Magasinage et préparation de commandes

N1303 : Intervention technique d'exploitation logistique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 4 parties :

1. Organisation des arrivages, des réceptions et des expéditions des matériels et des ingrédients
2. Gestion des matériels et des ingrédients
3. Gestion d'une équipe logistique
4. Suivi logistique

Chaque composante est évaluée par des épreuves écrites et par des évaluations continues en travaux dirigés ou pratiques.

Pour un parcours VAE, le jury évalue les connaissances et compétences du candidat sur dossier (expérience en entreprise) et entretien.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Conseil d'instruction par délégation du jury de certification : Président : le commandant d'école ou encore cadre de formation (directeur de l'enseignement) Membres : collège de cadres ou formateurs, en tant que de besoin, désignés par le commandant de l'école
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	Conseil d'instruction par délégation du jury de certification : Président : le commandant d'école ou encore cadre de formation (directeur de l'enseignement) Membres : - collège de professionnels pour au minimum un quart du nombre total du jury (50% responsable(s) hiérarchique(s) dans l'emploi et 50% titulaire(s) de la certification - collège de formateur(s)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 02 octobre 2006 publié au Journal Officiel du 24 octobre 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 octobre 2006, jusqu'au 24 octobre 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 16 juin 2018, jusqu'au 21 décembre 2023.

Arrêté du 24 mai 2013 publié au Journal Officiel du 16 juin 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Chef d'équipe, logisticien d'entreposage" avec effet au 24 octobre 2011, jusqu'au 16 juin 2018.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 28 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique

Arrêté du 21 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien supérieur du stockage et de la répartition des marchandises', niveau III, code 311p.

Arrêté du 5 janvier 1999 publié au Journal Officiel du 22 janvier 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement

technologique. Fin d'homologation à compter du 18 octobre 1998.

Arrêté du 28 septembre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 31 janvier 1995 publié au Journal Officiel du 24 février 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'BS de gestion du matériel technique', niveau IV, code 314t.

Arrêté du 23 août 1990 publié au Journal Officiel du 15 septembre 1990 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'BS Gestionnaire de matériels techniques', niveau IV, code 314t.

Pour plus d'informations

Statistiques :

60 certifiés par an en moyenne.

Autres sources d'information :

Exercice de l'emploi : www.defense.gouv.fr/Recrutement et formation/Recrutement

Accès par la VAE : [www.defense-reconversion.fr /Offres de services/VAE](http://www.defense-reconversion.fr/Offres%20de%20services/VAE)

Lieu(x) de certification :

Ministère des armées

14 rue Saint Dominique

75007 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Ministère de la défense - armée de l'air école de formation des sous-officiers de l'armée de l'air (EFSOAA) - Base aérienne 721 - 17133 Rochefort Air

- Ecoles militaires de bourges-école du matériel - Boîte postale 50709 - 18016 Bourges CEDEX

Historique de la certification :

Anciens libellés : - BS Gestionnaire de matériels techniques, niveau IV, code 314t (Arrêté du 23 août 1990 publié au Journal Officiel du 15 septembre 1990)

- BS de gestion du matériel technique, niveau IV, code 314t (Arrêté du 31 janvier 1995 publié au Journal Officiel du 24 février 1995)

- Technicien supérieur du stockage et de la répartition des marchandises (Arrêté du 21 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999)

Certification précédente : [Chef d'équipe, logisticien d'entreposage](#)